



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouveau succès pour le 18-22 de l'apprentissage

Le Conseil communal de Val-de-Travers se réjouit de constater que le « 18-22 » rencontre toujours le même intérêt de la part des employeurs de notre région et des élèves à la recherche de places d'apprentissage.

Organisé pour la cinquième fois ce mercredi soir, le « 18-22 de l'apprentissage » a réuni une petite dizaine d'entreprises formatrices et une vingtaine d'élèves du Val-de-Travers au collège de Longereuse, dans une organisation presque devenue habituelle, en ligne avec les restrictions sanitaires.

Une bonne trentaine d'entretiens ont été menés pour des places d'apprentissage concernant une large palette de métiers : spécialistes en restauration, cuisinier·ère·s, mécanicien·ne·s de production, polymécanicien·ne·s, micromécanicien·ne·s, mécanicien·ne·s en machines de chantier, dessinateur·trice·s, logisticien·ne·s, employé·e·s de commerces, assistant·e·s socio-éducatif·ve·s, électricien·ne·s de réseau, agent·e·s d'exploitation, technologues en emballage, etc.

Pour les jeunes, l'objectif principal était avant tout de rencontrer des employeurs dans le but d'obtenir des stages qui leur permettront de confirmer leur motivation et leur intérêt pour les formations envisagées. Il s'agissait aussi pour beaucoup de se confronter pour la première fois à un entretien d'embauche et d'acquérir ainsi des expériences ainsi que des relations utiles pour la suite.

La Commune de Val-de-Travers, présente aussi en tant qu'employeur, l'Ecole Jean-Jacques Rousseau et l'office cantonal de l'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP) se réjouissent de ce nouveau succès. Après cinq éditions, on constate que les échos sont toujours aussi positifs et qu'on ne peut que faire perdurer cette belle initiative.

Val-de-Travers, le 18 novembre 2021

LE CONSEIL COMMUNAL